

**COMPTE-RENDU DE LA SÉANCE DU
CONSEIL MUNICIPAL**

Badaroux

**VENDREDI 30 JANVIER 2015
18 HEURES 30**

Etaient présents : Régis TURC, Maire.

Laurence BALESTRI, Christophe CAYROCHE, adjoints, Gilles BRAJON
Marie-Hélène BRUEL, Christelle FIRMIN, Isabelle LAURAIRE,
Corinne TRANCHAT, Katia TONDUT,
Benoît VALARIER, Noé LAURENÇOT, Christophe MOULIN, André BARBAUX,
Jean SABATIER.

Ont donné pouvoir : Marion CHANEAC à Régis TURC.

A assisté : Mme Hélène BRUEL - MARTINAZZO, représentant l'EDEN, Fourrière
Pension / animale au CHASTEL NOUVEL.

Secrétaire de séance : Gilles BRAJON a été désigné conformément aux
dispositions de l'article L2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Points à l'ordre du jour

Compte-rendu de la séance du 15 Décembre 2014

Il est approuvé à l'unanimité.

Convention Commune – EDEN (Fourrière/pension animale)

Madame Hélène BRUEL-MARTINAZZO a présenté la fourrière animale l'EDEN, "La Maison du Chien et du Chat", basée au CHASTEL NOUVEL.

La fourrière tient à la disposition de la Mairie un box tout au long de l'année pour recueillir les animaux en état de divagation. La pension fourrière s'engage à recevoir dans son chenil-fourrière sis à Chemin du Planas au Chastel Nouvel, les chiens et les chats en état d'errance ou de divagation. Cette prestation coûte 1 € par habitant par an.

Après vote (14 voix pour et 1 abstention), Monsieur le Maire est autorisé à signer la convention de partenariat avec l'EDEN, Pension / Fourrière animale : « La Maison du Chien et du Chat » basée au Chastel Nouvel, à compter du 01 février 2015.

Décisions

Monsieur le Maire ayant compétences du Conseil Municipal en date du 28.03.2014, a informé l'assemblée :

- Qu'une convention a été signée avec le Greta pour la formation continue (CAP petite Enfance) de Melle Samantha GIRAL. Le coût total est de 2 805 €.
- Qu'une convention d'adhésion au CDG 48 a été signée dans le cadre de Prévention/Formation/Inspection, à compter du 01.01.2015 pour 4 ans. Le coût est de 900 € par an.

Questions diverses

Commission de travaux : Une réunion aura lieu le 05.02.2015 à 18h30.

Dossiers DETR 2015 : Monsieur le Maire sera reçu par Monsieur le Préfet début mars pour faire le point.

Urbanisme : A partir du 01 juillet 2015, la DDT n'instruira plus les dossiers d'urbanisme (Permis de construire, déclarations préalables, certificats d'urbanisme).

Les services de la Mairie de Mende proposeront une convention annuelle reconductible, moyennant rémunération.

Classement de la voirie communale : La mise à jour de la numérotation se termine et une enquête publique sera ouverte pour le classement de la voirie Communale.

Assainissement de Pelqueires : L'adjoint aux travaux Gilles BRAJON s'occupe du dossier, une mini station d'épuration est à prévoir.

EDF : Le tarif « jaune » prend fin au 31.12.2015, il s'applique à l'école publique RAJCHNUDEL. Les services de Lozère Energie et du Climat sont sollicités pour effectuer un diagnostic et divers prestataires seront sollicités avant la fin de l'année.

Dégradation : Un compteur EDF a été vandalisé vers la Coustète, Monsieur le Maire a décidé de porter plainte.

Clôture de la séance à 19 heures 45.

**Le Maire,
Régis TURC**